

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Nouvelle-plainte-contre-Chiquita-Brands-International-pour-massacres-de-cultivateurs-de-bananes-en-Colombie>

Nouvelle plainte contre « Chiquita Brands International » pour massacres de cultivateurs de bananes en Colombie.

Date de mise en ligne : mercredi 14 novembre 2007

- Les Cousins - Colombie -

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

« Chiquita » est, pour la 2ème fois, accusée de financer et d'armer les « Autodefensas Unidas de Colombia » (A.U.C.). Les AUC sont une organisation de paramilitaires, qui massacrent des populations indigènes et paysannes pauvres pour voler leur terres et les donner aux transnationales pétrolières, minières et agricoles. Elles sont à la solde des transnationales et sont appuyées (argent, armes, formation militaire, appui logistique, conseillers militaires, silence total de la justice) par le gouvernement Uribe et le gouvernement Bush.

Par Reuters

[NouvelObs Obs](#), New York, le 14 novembre 2007.

Une plainte a été déposée mercredi contre **Chiquita Brands International**, producteur américain de bananes, accusé une nouvelle fois d'avoir financé et armé une organisation paramilitaire colombienne qui aurait tué des cultivateurs de bananes.

Cette plainte record demande, au total, au géant de la banane américain 7,86 milliards de dollars de dédommagements en faveur des 393 victimes et de leurs familles, accusant Chiquita d'avoir comploté avec les Forces unies d'autodéfense de Colombie (AUC) pour prendre le contrôle des régions bananières de Colombie.

"L'idée était de contrôler tous les aspects de la distribution et de la vente de banane en faisant régner la terreur", a déclaré l'avocat des plaignants, Jonathan Reiter, à des journalistes à New York.

Les plaignants accusent l'entreprise de soutien à des activités terroristes, à des crimes de guerre et à des tortures.

Plusieurs plaintes du même type ont été déposées cette année contre Chiquita, aux Etats-Unis, par des victimes colombiennes.

L'entreprise a reconnu avoir versé de l'argent à des groupes rebelles violents, et notamment aux AUC, accusés de massacres pendant la guerre civile en Colombie avant le début de leur désarmement en 2003.

En mars, Chiquita a accepté de verser 25 millions de dollars d'amende pour clore une plainte déposée par le ministère américain de la Justice, qui l'accusait d'avoir versé aux AUC plus de 1,7 million de dollars entre 1997 et 2004.

Le gouvernement américain considère les AUC comme une organisation terroriste.

Reiter a fait savoir que ces amendes ne parviendraient pas aux victimes. En septembre, le ministre colombien de l'Intérieur, Carlos Holguin, a dit que l'accord passé avec le département de la Justice ne devait pas mettre Chiquita à l'abri d'autres demandes de dédommagements.

Michael Mitchell, un porte-parole de Chiquita, dont le siège se trouve à Cincinnati, dans l'Ohio, a dit que la plainte "présentait de manière tout-à-fait trompeuse les paiements effectués par Chiquita en Colombie".

"L'entreprise a été contrainte d'effectuer de tels versements à la fois à des organisations de droite et de gauche pour protéger la vie de nos employés à une époque où meurtres et enlèvements étaient fréquents", a-t-il dit